

CAVE DE CLOCHEMERLE



Vendredi 19 juillet – Place du Petit Tertre à partir de 19h30
Ne manquez pas notre événement estival incontournable !

Nous avons le plaisir de vous annoncer notre traditionnel événement Rock'n Rosé. Venez nombreux pour une soirée festive sous le signe de la musique et du rosé ! Le restaurant L'Echanson sera également présent pour vous régaler. Cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir les groupes Ici la Terre et Why Notes, qui promettent de mettre une ambiance rock'n roll tout au long de la soirée !! L'entrée est fixée à 6 €. Les billets peuvent être achetés sur place ou directement sur notre site www.cavedeclochemerle.fr depuis le 19 juin. Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble cet événement Rosé Nuit d'été.

De plus, nous organisons des soirées jeux à la cave les premiers vendredis du mois. Les deux premières soirées ont déjà eu beaucoup de succès, et nous continuerons sur cette dynamique le vendredi 6 septembre. Apportez vos jeux, qu'ils soient d'intérieur ou d'extérieur, pour partager un moment convivial. Boissons et restauration disponibles sur place.

SOPHROLOGIE

La sophrologie est une invitation à accueillir ce qui se passe en vous et venir libérer les tensions pour aller vers un mieux-être. Vous développez vos propres capacités et gagnez en confiance.

Une pratique régulière permet de mieux gérer son stress physique et mental et d'améliorer son sommeil. Elle est aussi recommandée pour la gestion de la douleur et des addictions (sucres, tabacs, écrans etc...). C'est une pratique douce et accessible à tous, sans limite d'âge.

Lors des séances en groupe, nous apprenons des techniques de respiration, des mouvements doux du corps et la visualisation positive.

Retrouvez-nous, tous les lundis à partir du 9 septembre de 19h à 20h - salle St-Martin.

Pour plus d'informations et inscriptions : Muriel Favre Sophrologue-EFT-Yin Yoga

Contact : 06 83 47 98 09

muriel.sophrologue@yahoo.com - www.murielfavresophrologue.com



ATELIERS BEAUTE



ATELIERS PRA'TIC

Une 1^{ère} année riche de réalisations artistiques et scientifiques extra complétée par 2 magnifiques représentations théâtrales se clôture déjà... mais les vacances estivales s'annoncent également très dynamiques sur juillet-août au stade de Vaux. Et c'est sans compter sur la rentrée qui se prépare déjà !

Désormais des ateliers artistiques, scientifiques et théâtraux seront proposés les mardis soirs, jeudis soirs et vendredis soirs en plus des mercredis toute la journée.

Les inscriptions sont déjà ouvertes ! La semaine du 9 septembre, ce sera Portes Ouvertes, alors n'hésitez pas à venir nous voir dans nos nouveaux ateliers ☺.

Contact : - 06 08 86 93 99

www.atelierspraticclochemerle.com

Pratic.clochemerle@gmail.com



Vaux en beaujolais, Clochemerle, tout un roman



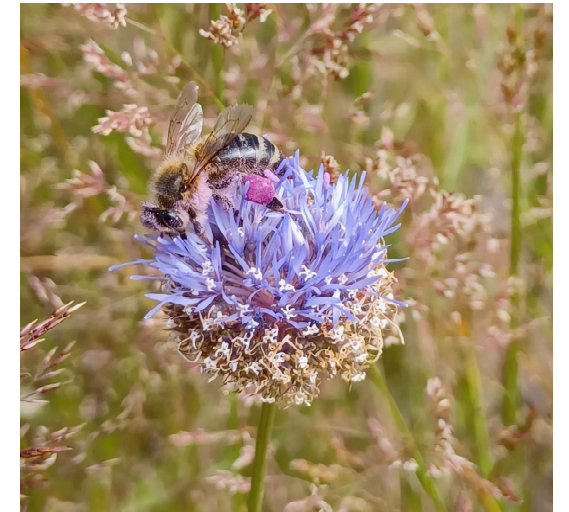
Infos

N°53 # 2024

De Juillet

A Septembre

Bonnes et belles vacances à tous !



Vie communale



FÊTE NATIONALE

Dimanche 14 juillet à 11h - Place Ponosse

Cérémonie de commémoration suivie du vin d'honneur.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le conseil municipal des jeunes avance dans son projet d'aménagement vers l'école.

Une tyrolienne sera installée cet été et sera accessible pour les enfants à partir de 5 ans.

ROUTE DE LA CIME

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la route de la Cime seront terminés mi-août.

Des plantations viendront agrémenter le cheminement cet automne.

FRELONS

Les pompiers ne procèdent plus à la destruction d'hyménoptères (guêpes, frelons) sauf urgences avérées. La communauté d'agglomération a signé une convention avec le Groupement de défense sanitaire du Rhône pour procéder à la destruction des nids de frelons asiatiques.

Participez à la lutte contre cette espèce invasive en signalant les nids sur <https://www.frelonsasiatiques.fr/>

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'arrêt du PLUiH est prévu pour le 17 juillet 2024. Avant son approbation planifiée au 2^{ème} trimestre 2025, une enquête publique aura lieu courant du 3^{ème} trimestre 2024. Une communication sera adressée à la population pour informer des dates de présence du commissaire enquêteur chargé de recueillir l'avis de la population. Pendant toute la durée de cette enquête, le public pourra consulter le dossier et émettre ses observations sur un registre prévu à cet effet.